



SI ÇA FAIT MAL C'EST QUE
ÇA FAIT DU BIEN !!

La place et le rôle de l'action sociale au sein des administrations de «Bercy» résultent d'une construction historique ancienne, fruit des rapports de force et de l'action syndicale, pour répondre aux besoins des agent.e.s de nos ministères, actifs, actives ou pensionné.e.s et à ceux de leur famille.

Qu'il s'agisse de restauration, de prêts, d'aides, de logements sociaux, de loisirs ou de culture, l'action sociale est profondément ancrée et présente au quotidien dans la vie des agent.e.s. Elle répond à de véritables besoins, sans toutefois parvenir à y faire face tant ceux-ci sont importants. Il en va ainsi par exemple en matière de logement social : les loyers ont fortement augmenté alors que le gel du point d'indice, les pertes cumulées de pouvoir d'achat et la réduction des plans de promotions ne permettent plus aux agent.e.s d'y faire face.

Dans le contexte actuel de rigueur budgétaire, l'action sociale est clairement menacée.

Cette rigueur se traduit par une baisse drastique des dépenses publiques, par des suppressions massives d'emplois publics, par une baisse des moyens alloués aux administrations publiques, et par des restructurations administratives, toutes évolutions qui ne sont pas sans conséquence sur des demandes sociales aujourd'hui niées par l'État employeur !

Et si l'Action Sociale Ministérielle n'existait plus !!!

Vous n'auriez plus droit :

- à l'aide pécuniaire de 3 000 € ou au prêt social de 3000 € ;
- au CESU « aide à la parentalité » 6/12 ans ;
- au prêt pour un logement étudiant ;
- aux titres restaurant ;
- à la subvention ministérielle par repas ;
- à l'aide à la première installation ;
- au prêt équipement du logement ;
- au prêt pour l'amélioration de l'habitat ;
- à l'aide à l'accès à la propriété ;
- au prêt immobilier complémentaire ;
- au prêt sinistre immobilier en cas de catastrophe naturelle ou sinistre majeur ;
- au prêt pour l'adaptation du logement des personnes en situation de handicap ;
- aux réservations de logement ;
- aux réservations de places en crèches ;
- aux colonies de vacances EPAF ;
- aux séjours en résidence à tarifs sociaux ;
- au recours aux conseiller.e.s en économie sociale et familiale ;
- à l'AGRAF et restaurants financiers ;
- aux crédits d'actions locales :
 - arbre de Noël ;
 - sorties ;
 - consultations juridiques, psychologiques ;
 - gestion de crèches ;
 - équipements des coins repas ;
 - organisation des colonies pendant les « petites vacances scolaires »,....

Propos excessifs ? Propos alarmistes ? Non, pas tant que cela !

Cela fait des mois que nous alertons sur l'avenir de l'action sociale ministérielle. Cela fait des CNAS où nous tirons la sonnette d'alarme sur l'absence de moyens, de volonté politique de la maintenir.

Les documents du prochain CNAS viennent d'être adressés aux organisations syndicales. Pour **Solidaires Finances**, ces documents signent la mort de notre action sociale construite au fil des ans depuis la dernière guerre mondiale et plus spécifiquement depuis 1989. Peut-être est-ce pour cela qu'ils ont été adressés le jour d'une mobilisation interprofessionnelle pour la défense des acquis sociaux !

Et ne nous y trompons pas, ce n'est pas seulement une des composantes de l'action sociale ministérielle qui est attaquée ? Serions-nous assez naïfs et naïves pour croire que sacrifier un pan c'est sauver les autres alors que c'est bien évidemment la volonté de fragiliser tout l'édifice qui est à l'oeuvre !

Pour **Solidaires Finances**, l'administration a bel et bien déclaré la guerre aux agent.e.s en détruisant sciemment, au nom d'une pseudo modernité, tout ce qui a forgé l'identité de Bercy ! Après les missions, les règles de gestion (promotion, mobilité), c'est le tour de l'action sociale.

La casse du réseau départemental de proximité d'Action sociale

Le réseau constitué autour des CDAS comprend aujourd'hui 103 délégué.e.s départementaux d'action sociale et 71 assistant.e.s de délégation, héritiers de l'histoire de l'action sociale ministérielle.

A ces chiffres, le **Secrétariat Général** (SG) ajoute les 48 agent.e.s réparti.e.s dans les 12 structures CHORUS appelées désormais structures régionales d'appui (SRA).

A **Solidaires Finances** nous avons toujours contesté le rattachement de ces structures à l'Action Sociale car :

- Ces structures ont été mises en place après que la DGilP ait refusé de gérer CHORUS pour le **Secrétariat général**.
- La mission CHORUS n'est pas une mission d'action sociale.
- Elles n'assurent pas la mission CHORUS en exclusivité pour l'action sociale, mais aussi pour la santé au travail.
- Les chefs de ces structures ne sont pas élus par les CDAS.
- Les agents qui y travaillent sont prélevés sur les effectifs des délégations.
- Ce sont avant tout des structures comptables.

Et nous avons raison !

Aujourd'hui, opportunément, le **Secrétariat général** considère que la mission de délégué.e présente peu d'intérêt que les postes manquent d'attractivité d'où sa décision :

Régionalisation de l'Action Sociale avec à la tête les SRA !

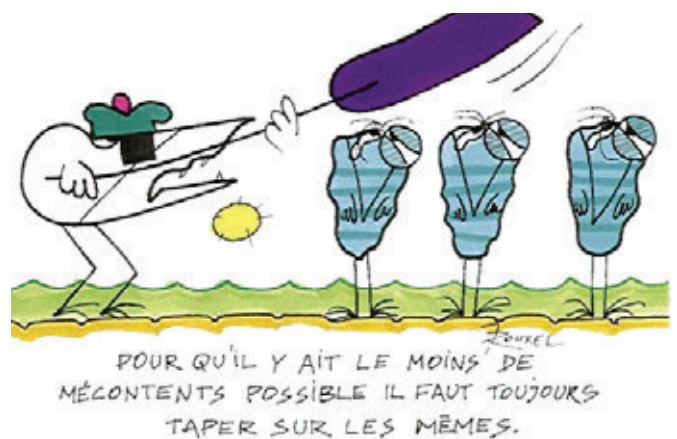
Même si le SG précise que la suppression du réseau n'est pas d'actualité, nous ne pouvons pas être dupes sur son avenir !

Cette décision arbitraire est un nouveau coup porté au dialogue social, aux représentant.e.s des personnels mis devant le fait accompli, sans participation aux discussions et qui seront informés après coup. C'est tout simplement un déni de démocratie.

L'administration bafoue délibérément l'article 9 de la loi de 1983 portant statut de la Fonction Publique qui prévoit que « les fonctionnaires participent par l'intermédiaire de leurs délégués à la définition et à la gestion de l'action sociale, culturelle, sportive et de loisirs dont ils bénéficient ou qu'ils organisent ». C'est la disparition à court terme des conseils départementaux d'action sociale, ces empêcheurs de défaire.

C'est la disparition des délégations d'Action Sociale départementales, de l'Action Sociale de proximité au plus près des agent.e.s, pour laquelle celles-ci et ceux-ci ne sont pas que des numéros identifiant. En réduisant leur champ d'intervention en voulant les limiter (secrétariat du cdas, préparation et mise en oeuvre des CAI, restauration collective). Le Ministère affiche ouvertement son mépris à l'égard des délégué.e.s. Il leur refuse toute reconnaissance. Il répond à leurs interrogations sur le devenir de leurs missions en les dévalorisant !

Et le logement ? Et les gardes d'enfants (crèches, cesu) ? Et les colonies de vacances ? Et les loisirs ? Et les difficultés sociales ? Tout ça n'existe pas ? Tout ça, les délégué.e.s ne s'en préoccupent pas ?



Disparition programmée d'EPAF et des vacances à tarifs sociaux



L'association EPAF a été créée par le ministère en 1956.

Son objet est d'offrir des vacances-loisirs pour les familles et des colonies de vacances pour les enfants des agents du MEFR à des tarifs préférentiels, non pas de rivaliser avec le « Club Méditerranée » ! Pour assurer les vacances-familles, EPAF a en charge la gestion et l'exploitation d'un parc de 21 résidences en France mises à sa disposition par l'État qui en est propriétaire mais qui n'en n'a jamais assuré correctement l'entretien.

Après deux audits du CGEFI, un audit touristique et immobilier de deux cabinets « dits spécialisés » et une enquête réalisée sur l'Action Sociale en 2019 auprès des agent.e.s, le **Secrétariat général** retient le principe de la fermeture et de la vente des sites d'EPAF avec réservation de séjours auprès de prestataires externes. Pour qui l'opportunité de réaliser des opérations immobilières « juteuses » ? Que l'on ne nous leurre pas, le passé récent nous le démontre, les agent.e.s des Finances n'y gagneront rien !

Le **Secrétariat général** a fait dire aux audits ce que lui voulait entendre et l'enquête sur l'Action Sociale a bien été orientée dans le sens de ce qu'il voulait démontrer.

Le glas du tourisme social au Ministère a sonné !

Désormais, des séjours ne seront probablement mis en place qu'en haute saison. Ils seront peut être réservés en priorité aux quotients familiaux les plus bas mais

certainement pas dans les conditions actuelles et à des tarifs beaucoup moins avantageux.

Le coût d'un séjour à St Raphaël en août sera plus élevé que celui d'un séjour à la même période à Gérardmer, ce que les organisations syndicales unanimes avaient toujours condamné. De ce fait, les tarifs EPAF étaient identiques quel que soit l'endroit.

Le tourisme social va donc ressembler à l'avenir à Vacancier-Mileade ou Belambra. Finis les séjours de groupes ou de retraité.e.s hors période, terminée la convivialité, terminée la solidarité !

C'est un pan essentiel de notre Action Sociale dont nous pouvions être fier.e.s au Ministère qui risque de disparaître, c'est la mort annoncée du tourisme social.

Création d'une fédération des associations du MEFR :

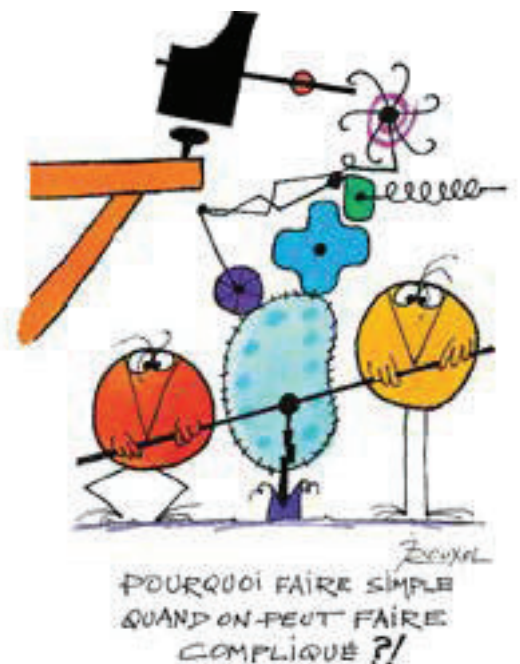
Le **Secrétariat général**, fort des audits qu'il a faits réaliser sur le sujet (gouvernance, efficience, budget... ce qu'il estime sans doute être des concepts « sociaux ») a décidé de créer une fédération « faitière » regroupant les trois principales associations du MEFR : **ALPAF, EPAF, AGRAF**, avec quatre autres associations soumises à adhésion ATSCAF, la COOP, le CSMF, Place des arts ayant pour objet :

- l'amélioration du pilotage des opérateurs par la tutelle (le SG) ;
- le renforcement de la tutelle ;
- la mutualisation des fonctions supports (paye, RH, achats, communication...).

Du budgétaire, rien que du budgétaire. **Solidaires Finances** ne saurait s'inscrire dans cette super structure.

Toutes les associations vont voir leurs objectifs définis, être surveillées et muselées par cette super structure dont la composition est encore une énigme. Il y a fort à parier que les budgets seront fondus in fine et que ce sera un nouveau hold-up sur l'Action Sociale des agent.e.s.

Quelle place pour les représentant.e.s du personnel ? Quelles instances mises en place ? Quelle représentativité des usager.e.s ? Tout ceci est ignoré du Secrétariat général qui veut faire passer en force ses réformes aux prétextes d'audits télécommandés sur lesquels il s'appuie comme s'ils étaient les seuls détenteurs de la vérité.



Les grand.e.s oublié.e.s sont les agent.e.s

Les grand.e.s oublié.e.s dans cette réforme globale et brutale de l'Action Sociale, sont les agent.e.s bénéficiaires de celle-ci, les personnels qui la font vivre au quotidien, les représentant.e.s des personnels écarté.e.s de toute décision. Mais devons-nous nous en étonner ?

Au Ministère, nous avons voulu une Action Sociale forte, dotée d'un budget conséquent, offrant aux agent.e.s des logements (ALPAF), des aides à l'installation, des prêts, des colonies de vacances, des séjours pour les familles et adultes accessibles à toutes et tous dans des résidences confortables, une restauration de qualité à des tarifs corrects avec AGRAF, des services de restauration sur l'ensemble du territoire ou à défaut le titre-restaurant (seul ministère détenteur), des crèches, un CESU 6/12 ans etc.

Cette Action Sociale, c'est notre bien collectif. Nous l'avons gagnée par nos mobilisations. L'Action Sociale s'est construite au fil des ans, pour et avec les agent.e.s et leurs représentant.e.s. Nous l'avons faite progresser par notre présence dans toutes les instances (CDAS, CNAS, associations) et nous faisons vivre notre revendicatif au quotidien.

Aujourd'hui, le Secrétariat général veut casser cette Action Sociale, trop sociale à son goût ? Nous priver de prestations qui ne sont pas de confort mais qui sont devenues une nécessité. En agissant de la manière, il nous vole. C'est une nouvelle perte de pouvoir d'achat, une perte déguisée.

Déclarons aujourd'hui que nous refusons de subir ce hold-up sur l'Action Sociale. Action Sociale qui appartient à tou.te.s les agent.e.s.

Dans une période difficile, sauver l'Action Sociale, c'est combattre la régression sociale ! Nous avons un nouveau combat à mener dans une période difficile pour sauver l'Action Sociale.

*L'action sociale nous appartient, défendons-la !
Mobilisons nous !*

